



Pernod Ricard

PERNOD RICARD

Société anonyme au capital de 411 403 467,60€
Siège social : 12, place des Etats-Unis - 75116 Paris - France
582 041 943 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 31 décembre 2014

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 31 décembre 2014 et est établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

SOMMAIRE

I.	Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel	3
II.	Rapport semestriel d'activité	4
1.	Faits marquants du premier semestre 2014/2015.....	4
2.	Chiffres clés de l'activité.....	4
3.	Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	7
4.	Perspectives d'avenir	7
5.	Principales transactions entre parties liées.....	7
III.	Comptes consolidés semestriels condensés.....	8
1.	Compte de résultat consolidé semestriel.....	8
2.	Etat du résultat global consolidé semestriel.....	9
3.	Bilan consolidé semestriel	10
4.	Tableau de variation des capitaux propres semestriels	12
5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriels	13
6.	Annexe aux comptes consolidés semestriels condensés	14
IV.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle.....	30

I. Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alexandre Ricard

Président-Directeur Général

II. Rapport semestriel d'activité

1. Faits marquants du premier semestre 2014/2015

1.1 – Acquisition

Le 10 juillet 2014, Pernod Ricard a annoncé l'acquisition par Pernod Ricard USA d'un bloc d'actions d'Avión Spirits LLC auprès de son partenaire Tequila Avión. A l'issue de cette transaction, Pernod Ricard USA détient une large majorité de la société propriétaire de la marque de tequila ultra-premium Avión. Cette transaction traduit la confiance de Pernod Ricard dans le potentiel de croissance d'Avión, et l'importance accordée à la marque pour soutenir les ambitions du Groupe aux Etats-Unis, son premier marché. Cette acquisition illustre par ailleurs la capacité de Pernod Ricard à saisir des opportunités tactiques de croissance externe dans le segment super-premium+ aux Etats-Unis, en complément de sa stratégie d'innovation.

1.2 – Cession

Le 19 décembre 2014, Pernod Ricard a annoncé la signature d'un accord avec Grupo Bepensa portant sur la cession de Caribe Cooler, une marque majeure du segment des boissons prêtes à boire au Mexique. Sont également compris dans cette opération la chaîne d'embouteillage liée à la production de Caribe Cooler ainsi que les stocks associés. Cette cession s'inscrit dans la stratégie du Groupe, qui vise à se concentrer sur ses marques de spiritueux et de vins prioritaires. L'opération est soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment à l'aval des autorités mexicaines de la concurrence. Sa conclusion est prévue d'ici la clôture de l'exercice 2014/2015.

1.3 Emissions d'emprunts obligataires

Le 29 septembre 2014, Pernod Ricard a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 650 millions d'euros dont les caractéristiques sont les suivantes : maturité résiduelle de 10 ans (échéance au 27 septembre 2024) et portant intérêt au taux fixe de 2,125%.

2. Chiffres clés de l'activité

Au cours du 1^{er} semestre de son exercice 2014/2015 (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014) Pernod Ricard a affiché, à change et à périmètre constants, une amélioration graduelle de son chiffre d'affaires (+1%^{*}). En retraitant les effets techniques liés au décalage du nouvel an chinois (19 février 2015 contre 31 janvier 2014), l'activité sur le semestre affiche une hausse de +2%^{*} par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014. En ce qui concerne le chiffre d'affaires par catégorie, celui du Top 14 est quasi-stable^{*}, avec une croissance essentiellement tirée par les whiskies et les champagnes.

La performance semestrielle du résultat opérationnel courant (quasi-stabilité^{*}) est très légèrement supérieure avec les prévisions semestrielles données en octobre 2014 (légère décroissance). En retraitant les effets techniques liés au décalage du nouvel an chinois, le résultat opérationnel courant est en hausse de +2%^{*}, également en ligne avec les prévisions annuelles pour l'exercice 2014/2015 (entre +1%^{*} et +3%^{*}).

Les chiffres clés de l'activité sont les suivants :

- ✓ une amélioration graduelle de la croissance interne et faciale du chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} semestre 2013/2014 ;
- ✓ une baisse du taux de marge brute, qui passe de 63,6% à 62,5% (soit -106 pb³) résultant de deux effets :
 - une intensité concurrentielle sur les prix (stabilité), et
 - un effet défavorable du mix géographique (croissance en Inde et baisse en Chine) et du mix qualité (Martell) ;
- ✓ une légère baisse du ratio investissements publi-promotionnels / chiffre d'affaires (17,7%), malgré des moyens accrus dédiés aux projets d'innovations prioritaires ;
- ✓ des coûts de structure en forte baisse par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014 (-3%^{*}) en lien avec la mise en place d'Allegro ;
- ✓ un résultat opérationnel courant qui atteint 1 358 millions d'euros, soit une stabilité en termes de croissance interne et de croissance faciale par rapport au 1^{er} semestre 2013/2014. Celui-ci reflète les éléments cités précédemment ;
- ✓ un résultat net courant part du Groupe à 834 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de +1%, légèrement supérieure à la stabilité du résultat opérationnel courant, principalement due à l'amélioration du taux d'impôt courant ;
- ✓ une amélioration du *Free Cash Flow* courant de +38% à 492 millions d'euros ;
- ✓ une hausse de la dette nette qui s'élève à 9 034 millions d'euros, principalement due à l'impact de change (517 millions d'euros dû à la variation défavorable sur la dette nette de la parité euro/dollar américain : de 1,37 au 30 juin 2014 à 1,21 au 31 décembre 2014).

* à taux de change et périmètre constants (croissance interne)

Résultat opérationnel courant

Groupe

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois	Croissance interne*	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires.....	4 570	4 621	24	1%
Marge brute après coûts logistiques.....	2 909	2 889	(33)	-1%
Frais publi-promotionnels.....	(821)	(819)	12	-1%
Contribution après frais publi-promotionnels.....	2 088	2 070	(21)	-1%
Résultat opérationnel courant	1 359	1 358	(3)	0%

Le chiffre d'affaires consolidé (hors droits et taxes) de Pernod Ricard au 1^{er} semestre 2014/2015 s'élève à 4 621 millions d'euros contre 4 570 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013/2014, soit une hausse de +1%* qui résulte :

- ✓ D'une amélioration graduelle des tendances :
 - Une amélioration de la tendance en Asie-Reste du Monde (stable* et +3%* en retraçant les effets techniques liés au décalage du nouvel an chinois par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2014/2015), tirée par la très bonne performance continue en Inde, en Afrique-Moyen Orient, du *Travel Retail*, et l'amélioration graduelle des tendances sous-jacentes en Chine (à confirmer néanmoins avec le nouvel an chinois) ;
 - La croissance de la zone Amérique (+2%* contre +3%* au 1^{er} semestre 2013/2014), tirée par la bonne performance du Brésil et du *Travel Retail*, malgré un environnement fortement concurrentiel aux Etats-Unis ;
 - La stabilité* des ventes en Europe (contre +4%* au 1^{er} semestre 2013/2014), avec des performances contrastées : un ralentissement en Europe de l'Est (en partie dû à des effets techniques en Pologne), en Allemagne et du *Travel Retail*, et une amélioration de tendances en Espagne et au Royaume-Uni.
- ✓ D'une croissance tirée par les whiskies :
 - Très bonne performance continue de Jameson, The Glenlivet, Ballantine's et des whiskies indiens, ainsi que des champagnes Mumm et Perrier-Jouët ;
 - Amélioration de tendance de Martell : hausse des volumes mais un chiffre d'affaires en recul dû à un effet mix défavorable ;
 - Absolut est impacté par un marché américain difficile mais la marque est en progression dans le reste du monde.

La marge brute après coûts logistiques atteint 2 889 millions d'euros, soit une baisse faciale et de croissance interne de -1%. La baisse du taux de marge brute, qui passe de 63,6% à 62,5% (soit -106 pb*), résulte de deux effets : une intensité concurrentielle sur les prix (stabilité), ainsi qu'un effet défavorable du mix géographique (croissance en Inde et baisse en Chine) et du mix qualité (Martell).

Les investissements publi-promotionnels (PP) sur le 1^{er} semestre 2014/2015 s'élèvent à 819 millions d'euros. Le Groupe enregistre une légère baisse du ratio PP/CA à 17,7% malgré des moyens accrus dédiés aux projets d'innovation prioritaires (Absolut Elyx, téquila Avión).

Au total, la contribution après frais publi-promotionnels atteint 2 070 millions d'euros, soit une croissance interne de -1%*. Elle représente 44,8% du chiffre d'affaires, en baisse de -70 pb* par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts de structure sont en forte baisse par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014 (-3%*). Cette économie est liée à la mise en place d'Allegro. Les économies totales générées par Allegro devraient s'élever à 150 millions d'euros (chiffre confirmé). Les coûts de structure devraient afficher une légère baisse sur l'ensemble de l'exercice 2014/2015.

Le résultat opérationnel courant est stable à 1 358 millions d'euros. La croissance interne est comparable à la croissance faciale en raison d'un effet périmètre neutre et d'un impact de change limité (l'appréciation du dollar américain, du yuan chinois et de la roupie indienne est compensée par la dévaluation du rouble russe et du bolivar vénézuélien). Le taux de marge opérationnelle s'élève à 29,4%, -22 pb* par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014.

Activité par zone géographique

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois	Croissance interne*	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires.....	1 612	1 579	7	0%
Marge brute après coûts logistiques.....	1 025	988	4	0%
Frais publi-promotionnels.....	(292)	(282)	6	-2%
Contribution après frais publi-promotionnels.....	734	706	10	1%
Résultat opérationnel courant	419	412	24	6%

* à taux de change et périmètre constants (croissance interne)

Amérique :

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Croissance interne*	
	6 mois	6 mois	En MEUR	En %
Chiffre d'affaires.....	1 209	1 242	21	2%
Marge brute après coûts logistiques.....	794	808	1	0%
Frais publi-promotionnels.....	(231)	(242)	(6)	2%
Contribution après frais publi-promotionnels.....	563	566	(4)	-1%
Résultat opérationnel courant	356	375	14	4%

Asie-Reste du Monde :

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Croissance interne*	
	6 mois	6 mois	En MEUR	En %
Chiffre d'affaires.....	1 749	1 801	(4)	0%
Marge brute après coûts logistiques.....	1 089	1 093	(38)	-4%
Frais publi-promotionnels.....	(298)	(296)	12	-4%
Contribution après frais publi-promotionnels.....	791	797	(27)	-3%
Résultat opérationnel courant	584	570	(41)	-7%

- ✓ **L'Europe** affiche un chiffre d'affaires stable* mais une hausse significative du résultat opérationnel courant de +6%*. Cette croissance résulte de la Premiumisation, grâce au renforcement des marques du Top 14 (+2%*) et à la maîtrise des ressources (investissements publi-promotionnels et frais de structure). La décroissance faciale du résultat opérationnel courant est très largement due à la dépréciation du rouble russe.
- ✓ Le résultat opérationnel courant de la région **Amérique** s'améliore de +4%* malgré une baisse du taux de marge brute due à un mix géographique défavorable (part moins importante des Etats-Unis). Ce renforcement du résultat opérationnel courant provient principalement de la maîtrise stricte des coûts de structure.
- ✓ Le résultat opérationnel courant de la région **Asie-Reste du Monde** (-7%*) est impacté par l'effet du décalage du nouvel an chinois (-2%* en retraitant cet effet). La croissance du chiffre d'affaires est cependant meilleure que sur l'exercice 2013/2014. La différence entre la croissance organique (-7%*) et la croissance faciale (-2%) du résultat opérationnel courant est due à un change plus favorable (en particulier sur le yuan chinois et la roupie indienne).

Résultat net courant part du Groupe

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014
	6 mois	6 mois
Résultat opérationnel courant	1 359	1 358
Résultat financier courant	(227)	(235)
Impôt sur les bénéfices courant	(295)	(284)
Résultat des activités abandonnées, part des participations ne donnant pas le contrôle et quote-part du résultat net des entreprises associées	(11)	(6)
Résultat net courant part du Groupe.....	826	834
Résultat net courant part du Groupe par action dilué (en euros).....	3,11	3,13

Résultat financier courant part du Groupe

Le résultat financier courant s'établit à -235 millions d'euros, soit une hausse de -7 millions d'euros par rapport à la période précédente. Au 1^{er} semestre 2014/2015, le coût moyen de la dette s'établit à 4,6%, stable par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente.

Le coût moyen de la dette devrait être proche de 4,5% pour l'exercice 2014/2015.

* à taux de change et périmètre constants (croissance interne)

Endettement

La dette nette s'établit à 9 034 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 8 353 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une hausse de 681 millions d'euros principalement à cause d'un effet de change défavorable (517 millions d'euros).

Impôt sur les bénéfices courants

L'impôt sur les éléments courants s'élève à -284 millions d'euros, soit un taux d'impôt courant de 25,3% comparé à 26,1% sur le 1^{er} semestre 2013/2014.

Le taux d'impôt courant devrait être proche de 26% pour l'ensemble de l'exercice 2014/2015.

Résultat net courant part du Groupe

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 834 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de +1%, légèrement supérieure à la stabilité du résultat opérationnel courant, principalement liée à l'amélioration du taux d'impôt courant.

Résultat net part du Groupe

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014
	6 mois	6 mois
Résultat opérationnel courant	1 359	1 358
Autres produits et charges opérationnels	(20)	(28)
Résultat opérationnel	1 339	1 330
Résultat financier courant	(227)	(235)
Autres éléments financiers non courants	2	(11)
Impôt sur les sociétés	(275)	(290)
Résultat des activités abandonnées, participations ne donnant pas le contrôle et quote-part du résultat net des entreprises associées	(11)	(6)
Résultat net part du Groupe	828	788

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -28 millions d'euros au 31 décembre 2014 et comprennent :

- ✓ des charges de restructuration pour -19 millions d'euros ;
- ✓ des autres produits et charges non courants pour -10 millions d'euros.

Ils sont principalement impactés par les coûts liés à Allegro (-23 millions d'euros).

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 788 millions d'euros, en baisse de -5%.

3. Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont détaillés dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence 2013/2014, disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers et sur le site de Pernod Ricard.

4. Perspectives d'avenir

Pernod Ricard confirme son objectif de croissance pour l'exercice 2014/2015 avec une croissance interne prévue du résultat opérationnel courant entre +1% et +3%. Le Groupe anticipe un impact de change positif sur le résultat opérationnel courant attendu de l'exercice de 140 millions d'euros (estimé sur l'exercice complet 2014/2015 basé sur les taux moyens de change projetés au 9 février 2015, notamment EUR/USD 1,21).

5. Principales transactions entre parties liées

Les informations relatives aux transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés du présent document.

III. Comptes consolidés semestriels condensés

1. Compte de résultat consolidé semestriel

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Notes
Chiffre d'affaires.....	4 570	4 621	3
Coût des ventes	(1 662)	(1 732)	3
Marge brute après coûts logistiques	2 909	2 889	3
Frais publi-promotionnels	(821)	(819)	
Contribution après frais publi-promotionnels	2 088	2 070	
Frais commerciaux et généraux	(729)	(712)	
Résultat opérationnel courant	1 359	1 358	
Autres produits opérationnels	37	24	5
Autres charges opérationnelles	(56)	(52)	5
Résultat opérationnel	1 339	1 330	
Charges financières	(234)	(276)	4
Produits financiers	9	30	4
Résultat financier	(225)	(245)	4
Impôt sur les bénéfices	(275)	(290)	6
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	1	
Résultat net des activités poursuivies	839	795	
Résultat net des activités abandonnées	-	-	
Résultat net	839	795	
Dont :.....			
- Part des participations ne donnant pas le contrôle	11	7	
- Part du Groupe	828	788	
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	3,15	2,99	7
Résultat net part du Groupe par action après dilution (en euros)	3,12	2,96	7
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base (en euros)	3,15	2,99	7
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution (en euros)	3,12	2,96	7

2. Etat du résultat global consolidé semestriel

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014
Résultat net de la période	839	795
<i>Eléments non recyclables</i>		
Gains/(pertes) actuariels liés aux plans à prestations définies.....	18	106
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres.....</i>	23	133
<i>Effets d'impôts.....</i>	(5)	(27)
<i>Eléments recyclables</i>		
Couvertures d'investissements nets.....	120	(53)
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres.....</i>	120	(53)
<i>Effets d'impôts.....</i>	-	-
Couvertures de flux de trésorerie.....	35	(24)
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres.....</i>	49	(30)
<i>Effets d'impôts.....</i>	(13)	6
Actifs financiers disponibles à la vente.....	-	(1)
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres.....</i>	-	(1)
<i>Effets d'impôts.....</i>	-	-
Différences de conversion.....	(323)	560
<i>Eléments transférés en résultat</i>		
Couvertures de flux de trésorerie.....	(7)	(5)
<i>Montant transféré dans le résultat net.....</i>	(11)	(8)
<i>Effets d'impôts.....</i>	4	3
Actifs financiers disponibles à la vente.....	-	-
<i>Transfert en résultat du fait d'une cession.....</i>	-	-
<i>Effets d'impôts.....</i>	-	-
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	(157)	585
Résultat global de la période	681	1 380
Dont :		
- part Groupe.....	677	1 366
- part des participations ne donnant pas le contrôle.....	4	14

3. Bilan consolidé semestriel

3.1 – Actif

Actif (En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014	Notes
<i>En valeurs nettes</i>			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	11 542	12 281	8
<i>Goodwill</i>	4 907	5 241	8
Immobilisations corporelles	2 016	2 043	
Actifs biologiques	150	151	
Actifs financiers non courants	349	543	
Titres mis en équivalence	15	16	
Instruments dérivés non courants	63	72	14
Actifs d'impôt différé	1 926	2 091	6
Actifs non courants	20 968	22 437	
Actifs courants			
Stocks et encours	4 861	4 962	9
Créances clients	1 051	1 729	
Actif d'impôt exigible	37	36	
Autres actifs courants	194	214	11
Instruments dérivés courants	26	43	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	477	581	13
Actifs courants	6 646	7 565	
Actifs destinés à être cédés	2	26	
Total actifs	27 616	30 028	

3.2 – Passif

Passif (En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014	Notes
Capitaux propres			
Capital	411	411	17
Primes d'émission	3 052	3 052	
Réserves et écarts de conversion	7 142	8 529	
Résultat net part du Groupe	1 016	788	
Capitaux propres Groupe	11 621	12 780	
Participations ne donnant pas le contrôle	157	165	
Total capitaux propres	11 778	12 945	
Passifs non courants			
Provisions non courantes	564	589	12
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	569	590	12
Passifs d'impôt différé	3 041	3 235	6
Emprunts obligataires part non courante	6 844	7 813	13
Instruments dérivés non courants	85	157	14
Autres passifs financiers non courants	830	490	13
Total passifs non courants	11 933	12 873	
Passifs courants			
Provisions courantes	251	202	12
Dettes fournisseurs	1 463	1 669	
Passif d'impôt exigible	56	126	
Autres passifs courants	887	760	15
Autres passifs financiers courants	290	180	13
Emprunts obligataires part courante	929	1 199	13
Instruments dérivés courants	29	73	14
Total passifs courants	3 905	4 209	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	0	
Total passifs et capitaux propres	27 616	30 028	

4. Tableau de variation des capitaux propres semestriels

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Ecart de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux Propres Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
Situation ouverture 01/07/2013	411	3 052	8 384	(158)	(95)	(347)	(234)	11 014	165	11 179
Résultat global de la période	-	-	828	18	28	(197)	-	677	4	681
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux plans de <i>stock options</i>	-	-	19	-	-	-	-	19	-	19
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	(21)	(21)	-	(21)
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(222)	-	-	-	-	(222)	(7)	(229)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Situation clôture 31/12/2013	411	3 052	9 009	(140)	(67)	(544)	(254)	11 467	162	11 629

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Ecart de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux Propres Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
Situation ouverture 01/07/2014	411	3 052	8 998	(255)	(74)	(265)	(247)	11 621	157	11 778
Résultat global de la période	-	-	788	106	(29)	500	-	1 366	14	1 380
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux plans de <i>stock options</i>	-	-	12	-	-	-	-	12	-	12
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(215)	-	-	-	-	(215)	(15)	(230)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Autres mouvements	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Situation clôture 31/12/2014	411	3 052	9 579	(148)	(103)	235	(246)	12 780	165	12 945

5. Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriels

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Notes
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation			
Résultat net – part du Groupe	828	788	
Participations ne donnant pas le contrôle	11	7	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus	-	(1)	
(Produits) charges financiers	225	245	4
(Produits) charges d'impôt	275	290	6
Résultat des activités abandonnées	-	-	
Dotations aux amortissements d'immobilisations	97	101	
Variation nette des provisions.....	(68)	(77)	
Variation nette des pertes de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	3	0	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	(3)	(0)	
Variation de juste valeur des actifs biologiques.....	(4)	0	
Résultat des cessions d'actifs	-	(14)	5
Charges liées aux plans de stock options	19	12	18
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts.....	1 384	1 352	
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	(536)	(444)	16
Intérêts financiers versés	(223)	(254)	
Intérêts financiers reçus	4	30	
Impôts versés / reçus.....	(195)	(182)	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation	433	502	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(140)	(139)	16
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6	3	16
Variation du périmètre de consolidation.....	-	0	
Acquisitions d'immobilisations financières.....	(26)	(90)	
Cessions d'immobilisations financières.....	9	5	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement	(151)	(222)	
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes et acomptes versés	(441)	(445)	17
Autres variations des capitaux propres	-	-	
Emissions ou souscriptions d'emprunts	1 520	1 173	16
Remboursements d'emprunts	(1 281)	(929)	16
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	(20)	1	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement ...	(222)	(201)	
Trésorerie des activités abandonnées	-	-	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (avant effet devises)	60	79	
Incidence des écarts de conversion	(4)	24	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (après effet devises).....	56	104	
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	597	477	
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	653	581	

6. Annexe aux comptes consolidés semestriels condensés

Pernod Ricard est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Elle a son siège au 12, place des Etats-Unis à Paris 16ème arrondissement et est cotée sur NYSE Euronext Paris. Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce une activité de production et de vente de vins et spiritueux.

Le 11 février 2015, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2014.

Note 1. – Principes et méthodes comptables

1. Principes de préparation des comptes consolidés et référentiel comptable

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe au titre de la période close le 31 décembre 2014 ont été établis conformément à la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le Groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétations du référentiel IFRS publiés par l'IASB mais en cours d'adoption ou d'application non obligatoire au 31 décembre 2014.

Il convient de noter que :

- L'exercice de référence du Groupe s'étale du 1er juillet au 30 juin.
- Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis suivant les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2014, sous réserve des évolutions du référentiel comptable présentées au paragraphe 1.3.
- Les comptes consolidés semestriels condensés n'incluent pas toutes les informations requises lors de l'établissement de comptes consolidés annuels et doivent être lus en corrélation avec les comptes consolidés annuels au 30 juin 2014.

Estimations — L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Au 31 décembre 2014, la direction n'a pas connaissance d'éléments susceptibles de remettre en cause les estimations et les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 30 juin 2014.

Jugements — En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

2. Saisonnalité

Les ventes des vins et spiritueux sont traditionnellement affectées par un facteur de saisonnalité, en particulier les produits associés aux fêtes de fin d'année dans des marchés clés. Ainsi, les ventes des six premiers mois de l'exercice sont généralement plus élevées que celles des six derniers mois.

3. Evolution du référentiel comptable

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er juillet 2014

Les normes, amendements et interprétations applicables à Pernod Ricard à compter du 1^{er} juillet 2014 sont les suivants :

- IFRIC 21, Taxes, interprétation publiée en mai 2013 et adoptée par l'Union européenne en juin 2014. Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette relative à des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend des termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement. En conséquence, un passif pour paiement d'une taxe ne peut être comptabilisé progressivement dans les comptes intermédiaires, s'il n'y a pas d'obligation actuelle à la date de clôture de la période intermédiaire. L'impact lié à l'application rétrospective de cette norme a été calculé et jugé non significatif pour le Groupe Pernod Ricard. Par conséquent, il a été décidé de ne pas modifier les périodes comparatives.
- IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation, redéfinissant la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par équivalence étant admise, et complétant les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés. L'application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.
- la révision de la norme IAS 27 « États financiers individuels » dont l'application n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.
- la révision de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises » dont l'application n'a pas d'impact significatif sur les comptes de Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application sera obligatoire postérieurement au 1^{er} juillet 2015

A fin décembre 2014, il n'y a pas de nouvelle norme applicable à partir du 1^{er} juillet 2015 dont les effets seraient significatifs sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés annuels ne tiennent pas compte :

- des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture ;
- des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen à la date de clôture des comptes consolidés annuels.

Note 2. – Périmètre de consolidation

Comme exposé dans les faits marquants du rapport semestriel d'activité du présent document, le Groupe a procédé à l'acquisition par Pernod Ricard USA d'un bloc d'actions d'Aviön Spirits LLC auprès de son partenaire Tequila Aviön. Suite à cette opération, la méthode de consolidation d'Aviön Spirits LLC dans les comptes consolidés du Groupe est passée de la mise en équivalence à l'intégration globale.

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2014/2015, le Groupe n'a conclu aucune autre acquisition ou cession affectant de manière significative le périmètre de consolidation.

Note 3. – Secteurs opérationnels

Le Groupe est centré autour d'une seule activité : la vente de vins et spiritueux, et est organisé en trois secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : Europe, Amérique et Asie-Reste du Monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des frais publi-promotionnels et des frais de structure. Les secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Chiffre d'affaires	1 612	1 579
Marge brute après coûts logistiques	1 025	988
Frais publi-promotionnels	(292)	(282)
Résultat opérationnel courant	419	412

Amérique :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Chiffre d'affaires	1 209	1 242
Marge brute après coûts logistiques	794	808
Frais publi-promotionnels	(231)	(242)
Résultat opérationnel courant	356	375

Asie-Reste du Monde :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Chiffre d'affaires	1 749	1 801
Marge brute après coûts logistiques	1 089	1 093
Frais publi-promotionnels	(298)	(296)
Résultat opérationnel courant	584	570

Total :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Chiffre d'affaires	4 570	4 621
Marge brute après coûts logistiques	2 909	2 889
Frais publi-promotionnels	(821)	(819)
Résultat opérationnel courant	1 359	1 358

Ventilation du chiffre d'affaires :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
TOP 14 Spiritueux & Champagnes.....	2 913	2 934
Vins Premium Prioritaires.....	227	243
18 marques-clé locales/ spiritueux.....	784	818
Autres produits.....	646	627
Total.....	4 570	4 621

Note 4. – Résultat financier

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Charges financières	(223)	(250)
Produits financiers	6	30
Coût de la dette financière nette	(217)	(220)
Commissions de structuration et de placement	(2)	(2)
Impact financier net des retraites et avantages assimilés	(9)	(10)
Autres éléments financiers courants	1	(3)
Résultat financier courant	(227)	(235)
Ecart de change	2	(6)
Autres éléments financiers non courants	-	(5)
Résultat financier total	(225)	(245)

Au 31 décembre 2014, le coût de la dette financière nette provient essentiellement des charges financières relatives au crédit syndiqué pour 5 millions d'euros, aux emprunts obligataires pour 193 millions d'euros, aux couvertures de taux et de change pour 10 millions d'euros ainsi qu'aux programmes de factoring et de titrisation pour 6 millions d'euros.

Note 5. – Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Charges nettes de restructuration	(6)	(19)
Dépréciations d'actifs	(3)	-
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	-	14
Autres charges non courantes	(47)	(34)
Autres produits non courants	37	9
Autres produits et charges opérationnels	(20)	(28)

Note 6. – Impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Impôt exigible	(230)	(238)
Impôt différé	(45)	(52)
Total	(275)	(290)

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Résultat opérationnel.....	1 339	1 330
Résultat financier.....	(225)	(245)
Base d'imposition.....	1 114	1 085
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France (38%).....	(423)	(412)
Impact des différences de taux d'imposition.....	167	154
Impact fiscal lié aux variations des taux de change.....	6	11
Réestimation des impôts différés liée à des changements de taux.....	37	(3)
Incidence des reports déficitaires utilisés/non activés.....	(1)	4
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit/majoré.....	3	3
Retenue à la source et autres impôts sur les dividendes.....	(22)	(14)
Autres impacts.....	(41)	(34)
Charge d'impôt effective.....	(275)	(290)
Taux effectif d'impôt.....	25%	27%

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
Marges en stocks.....	83	86
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs.....	22	22
Provisions pour retraites.....	138	141
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables.....	931	1 038
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres.....	751	805
Total actifs d'impôt différé.....	1 926	2 091
Amortissements dérogatoires.....	55	57
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs.....	2 492	2 619
Autres.....	495	560
Total passifs d'impôt différé.....	3 041	3 235

Détail de l'impôt alloué aux autres éléments du résultat global :

(En millions d'euros)	31/12/2013			31/12/2014		
	Montant avant impôts	Impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	Impôts	Montant après impôts
Gains et pertes actuariels.....	23	(5)	18	133	(27)	106
Couvertures d'investissements nets.....	120	-	120	(53)	-	(53)
Couvertures de flux de trésorerie.....	37	(9)	28	(38)	9	(29)
Actifs financiers disponibles à la vente.....	-	-	-	1	-	1
Différences de conversion.....	(323)	-	(323)	560	-	560
Autres éléments du résultat global pour la période.....	(143)	(14)	(157)	603	(18)	585

Note 7. – Résultat par action

Résultat net part du Groupe et résultat net des activités poursuivies par action :

(En millions d'euros)	31/12/2013 6 mois	31/12/2014 6 mois
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	828	788
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	828	788
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions en circulation	263 265 464	263 928 233
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	1 098 806	973 185
Effet dilutif des stock-options et options de souscription	1 402 012	1 141 562
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	265 766 282	266 042 980
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action de base	3,15	2,99
Résultat net part du Groupe par action après dilution	3,12	2,96
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base	3,15	2,99
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution	3,12	2,96

Note 8. – Immobilisations incorporelles et goodwill

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
<i>Goodwill</i>	5 047	5 379
Marques	11 865	12 623
Autres immobilisations incorporelles	298	320
Valeurs brutes	17 210	18 322
<i>Goodwill</i>	(140)	(139)
Marques	(431)	(454)
Autres immobilisations incorporelles	(189)	(207)
Amortissements/dépréciations	(761)	(800)
Immobilisations incorporelles nettes	16 449	17 522

Goodwill. — Les *goodwill* correspondent principalement aux *goodwill* issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit (« V&S ») en juillet 2008.

Marques. — Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell et Brancott Estate, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et V&S.

La variation des marques et *goodwill* est essentiellement liée aux évolutions de change.

Note 9. – Stocks et en-cours

La répartition des stocks et en-cours de production à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
Matières premières	132	131
Encours de biens	4 039	4 208
Stocks de marchandises	471	471
Produits finis	272	213
Valeurs brutes	4 915	5 022
Matières premières	(12)	(13)
Encours de biens	(12)	(13)
Stocks de marchandises	(21)	(26)
Produits finis	(9)	(9)
Dépréciations	(54)	(61)
Stocks nets	4 861	4 962

Au 31 décembre 2014, les en-cours de biens sont constitués à 79% de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 10. – Transferts d'actifs financiers

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2014/2015, le Groupe a poursuivi ses programmes de cession de créances sur diverses filiales ayant donné lieu à des encours de créances cédées de 733 millions d'euros au 31 décembre 2014 et de 479 millions d'euros au 30 juin 2014. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été décomptabilisées

Actifs décomptabilisés avec implication continue

(En millions d'euros)	Valeur comptable de l'implication continue				Juste valeur de l'implication continue	Exposition maximale
	Coût amorti	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Passif financier à la juste valeur		
Implication continue						
Dépôt de garantie, affacturage et titrisation	38				38	38

Note 11. – Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
Avances et acomptes versés	17	29
Créances d'impôts et taxes, hors impôts sur le résultat	98	108
Charges constatées d'avance	58	59
Autres créances	21	19
Total	194	214

Note 12. – Provisions

1. Détail des soldes de clôture

La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014	Notes
<i>Provisions non courantes</i>			
Provisions pour pensions et indemnités de retraites	569	590	12.3
Autres provisions pour risques et charges non courantes	564	589	12.2
<i>Provisions courantes</i>			
Provisions pour restructuration	101	75	12.2
Autres provisions pour risques et charges courantes	150	127	12.2
Total	1 384	1 381	

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites)

(En millions d'euros)	Mouvements de l'exercice						
	30/06/2014	Dotations	Utilisations	Reprises pour provisions excédentaires	Écart de change	Autres mouvements	31/12/2014
Provisions pour restructuration.....	101	10	(35)	(3)	2	-	75
Autres provisions courantes.....	150	15	(7)	(5)	(0)	(25)	127
Autres provisions non courantes.....	564	16	(26)	(7)	12	29	589
Provisions.....	815	42	(68)	(15)	14	3	791

3. Provisions pour retraites

Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie, sous forme de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation entre la provision au 30 juin et au 31 décembre sur le 1^{er} semestre 2013/2014 et le 1^{er} semestre 2014/2015 :

(En millions d'euros)	2013	2014
Passif net comptabilisé (juin)	294	306
Charge /produit net(te) sur la période	31	31
Cotisations aux plans par l'employeur et prestations payées directement par l'employeur ..	(71)	(65)
Variation de périmètre	-	(0)
Ecart de change	(19)	10
Gains et pertes actuariels	(23)	(133)
Passif net comptabilisé (décembre).....	211	149
Plan en surplus.....	355	441
Provision à la clôture (décembre)	566	590

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2014
Avantages accumulés durant la période	23	23
Coût financier net	5	4
Taxes et assimilés	3	5
Effet des modifications de plans	0	(0)
Effet des liquidations / réductions des avantages futurs	-	-
Charge/produit net(te) comptabilisé(e) au résultat	31	31

Note 13. – Passifs financiers

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'investissements nets, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

1. Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité

(En millions d'euros)	30/06/2014			31/12/2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires.....	929	6 844	7 773	1 199	7 813	9 012
Crédit syndiqué.....	-	346	346	-	-	-
Billets de trésorerie.....	191	-	191	76	-	76
Autres emprunts et dettes financières.....	99	483	582	104	490	594
Autres passifs financiers.....	290	830	1 119	180	490	670
Endettement financier brut.....	1 219	7 673	8 893	1 379	8 303	9 682
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur.....	-	(56)	(56)	-	(72)	(72)
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur.....	-	1	1	-	-	-
Instruments dérivés en couverture de juste valeur.....	-	(54)	(54)	-	(72)	(72)
Instruments dérivés actifs en couverture d'investissement net..	(1)	(7)	(8)	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture d'investissement net	-	-	-	5	-	5
Instruments dérivés en couverture d'investissement net..	(1)	(7)	(8)	5	-	5
Endettement financier après couvertures.....	1 218	7 612	8 830	1 385	8 231	9 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(477)	-	(477)	(581)	-	(581)
Endettement financier net.....	741	7 612	8 353	803	8 231	9 034

2. Répartition de l'endettement par devise avant et après prise en compte des instruments de couverture de change au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014

Au 30/06/2014 (en millions d'euros)	Dettes avant couverture	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilité	Dettes nettes après couverture	% dettes après couverture	% dettes nettes après couverture
EUR.....	4 778	(335)	4 442	(90)	4 353	50%	52%
USD.....	4 053	1 001	5 054	(48)	5 006	57%	60%
GBP.....	2	(256)	(254)	(41)	(295)	-3%	-4%
SEK.....	10	(203)	(193)	(58)	(251)	-2%	-3%
Autres devises.....	50	(269)	(219)	(240)	(460)	-2%	-6%
Endettement financier par devise..	8 893	(63)	8 830	(477)	8 353	100%	100%

Au 31/12/2014 (en millions d'euros)	Dettes avant couverture	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilité	Dettes nettes après couverture	% dettes après couverture	% dettes nettes après couverture
EUR.....	5 195	(714)	4 481	(173)	4 308	47%	48%
USD.....	4 415	1 067	5 482	(51)	5 431	57%	60%
GBP.....	1	(364)	(363)	(10)	(373)	-4%	-4%
SEK.....	9	(150)	(140)	(8)	(148)	-1%	-2%
Autres devises.....	60	95	156	(340)	(184)	2%	-2%
Endettement financier par devise..	9 682	(67)	9 615	(581)	9 034	100%	100%

3. Répartition de l'endettement par devise et par type de couvertures de taux au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014

Au 30/06/2014 (en millions d'euros)	Dettes après couverture par devise	Dettes fixes*	Dettes variables encadrées	Dettes variables non couvertes	% (dettes fixes + variables encadrées)/ dettes après couverture	Disponibilité	% (dettes fixes + variables encadrées)/ dettes nettes
EUR.....	4 442	3 233	-	1 209	73%	(90)	74%
USD.....	5 054	4 263	-	791	84%	(48)	85%
GBP.....	(254)	-	-	(254)	N/S	(41)	NS
SEK.....	(193)	-	-	(193)	N/S	(58)	NS
Autres devises.....	(219)	-	-	(219)	N/S	(240)	NS
Total.....	8 830	7 497	-	1 333	85%	(477)	90%

Au 31/12/2014 (en millions d'euros)	Dettes après couverture par devise	Dettes fixes*	Dettes variables encadrées	Dettes variables non couvertes	% (dettes fixes + variables encadrées)/ dettes après couverture	Disponibilité	% (dettes fixes + variables encadrées)/ dettes nettes
EUR.....	4 481	3 881	-	599	87%	(173)	90%
USD.....	5 482	4 803	-	679	88%	(51)	88%
GBP.....	(363)	-	-	(363)	N/S	(10)	NS
SEK.....	(140)	-	-	(140)	N/S	(8)	NS
Autres devises.....	156	-	-	156	N/S	(340)	NS
Total.....	9 615	8 684	-	931	90%	(581)	96%

* Couvertures comptables et autres dérivés

4. Répartition de la dette taux fixe/taux variable avant et après prise en compte des instruments de couverture de taux au 30 juin 2014 et 31 décembre 2014

(En millions d'euros)	30/06/2014				31/12/2014			
	Dette avant couverture		Dette après couverture		Dette avant couverture		Dette après couverture	
Dette fixe.....	7 456	84%	7 497	85%	8 563	89%	8 684	90%
Dette variable encadrée.....	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette variable.....	1 374	16%	1 333	15%	1 052	11%	931	10%
Endettement financier après couverture par nature de taux	8 830	100%	8 830	100%	9 615	100%	9 615	100%

Au 31 décembre 2014 avant toute couverture, 89% de la dette brute du Groupe est à taux fixe et 11 % à taux variable. Après couverture, la part à taux variable est de 10 %.

5. Échéancier des passifs financiers au 30 juin 2014 et 31 décembre 2014

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014.

Au 30/06/2014 (En millions d'euros)	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Intérêts.....		(2 375)	(88)	(274)	(301)	(250)	(171)	(168)	(1 122)
Nominal.....		(8 790)	(220)	(869)	(1 380)	(1 663)	(368)	(357)	(3 934)
Endettement financier brut	(8 893)	(11 164)	(308)	(1 143)	(1 681)	(1 913)	(539)	(525)	(5 056)
Cross currency swaps:									
Flux à payer.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à recevoir.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs.....	(114)	(155)	(32)	(26)	(32)	(18)	(17)	(17)	(12)
Instruments dérivés passifs	(114)	(155)	(32)	(26)	(32)	(18)	(17)	(17)	(12)
Total passifs financiers.....	(9 007)	(11 319)	(340)	(1 169)	(1 713)	(1 931)	(556)	(542)	(5 068)

Au 31/12/2014 (En millions d'euros)	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Intérêts.....		(9 400)	(916)	(195)	(1 235)	(2 063)	(5)	(5)	(4 980)
Nominal.....		(2 641)	(283)	(111)	(331)	(272)	(200)	(200)	(1 245)
Endettement financier brut	(9 682)	(12 041)	(1 199)	(306)	(1 566)	(2 335)	(205)	(205)	(6 225)
Cross currency swaps:									
Flux à payer.....	-	(661)	(1)	(1)	(659)	-	-	-	-
Flux à recevoir.....	-	594	-	-	594	-	-	-	-
Dérivés passifs.....	-	(179)	(57)	(32)	(30)	(19)	(19)	(19)	(3)
Instruments dérivés passifs	-	(247)	(58)	(33)	(96)	(19)	(19)	(19)	(3)
Total passifs financiers.....	(9 682)	(12 288)	(1 258)	(340)	(1 662)	(2 353)	(224)	(224)	(6 228)

6. Crédit syndiqué

Le Contrat de Crédit renouvelable multidevises d'un montant de 2,5 milliards d'euros a fait l'objet d'un avenant en octobre 2013 prolongeant notamment son échéance de 18 mois et réduisant les marges. Les tirages renouvelables libellés en euros, dollars américains ou multi-devises ont été consentis à un taux correspondant au LIBOR en vigueur (ou pour les tirages en euros, à l'EURIBOR), majoré d'une marge prédéterminée et de coûts obligatoires. Au 31 décembre 2014 le montant non tiré du crédit renouvelable multi-devises s'élève à 2 500 millions d'euros.

7. Emprunts obligataires

Montant nominal	Taux d'intérêt	Date d'émission	Échéance	Valeur au bilan au 31/12/2014 (en millions d'euros)
650 MEUR.....	2.13%	29/09/2014	27/09/2024	648
850 MEUR.....	2.00%	20/03/2014	22/06/2020	856
800 MEUR.....	7.00%	15/06/2009	15/01/2015	854
1 200 MEUR.....	4.88%	18/03/2010	18/03/2016	1 261
201 MUSD.....	Marge + Libor 3 mois	21/12/2010	21/12/2015	165
1 000 MEUR.....	5.00%	15/03/2011	15/03/2017	1 036
1 000 MUSD.....	5.75%	07/04/2011	07/04/2021	843
1 500 MUSD.....	4.45%	25/10/2011	15/01/2022	1 266
850 MUSD.....	2.95%	12/01/2012	15/01/2017	708
800 MUSD.....	4.25%	12/01/2012	15/07/2022	671
850 MUSD.....	5.50%	12/01/2012	15/01/2042	703
Total emprunts obligataires.....				9 012

Note 14. – Instruments financiers

Juste valeur des instruments financiers

(En millions d'euros)	Niveau d'évaluation	Ventilation par classification comptable				30/06/2014	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Actifs financiers disponibles à la vente.....	Niveau 3	-	19	-	-	19	19
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participation.....		-	-	63	-	63	63
Autres actifs financiers non courants.....	Niveau 2	267	-	-	-	267	267
Créances clients.....		-	-	1 051	-	1 051	1 051
Autres actifs courants.....		-	-	194	-	194	194
Instruments dérivés actifs.....	Niveau 2	89	-	-	-	89	89
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	Niveau 1	477	-	-	-	477	477
Passif							
Emprunts obligataires.....		-	-	-	7 773	7 773	8 346
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit....		-	-	-	1 119	1 119	1 119
Emprunts sur opérations de crédit-bail.....		-	-	-	45	45	45
Instruments dérivés passifs.....	Niveau 2	114	-	-	-	114	114

(En millions d'euros)	Niveau d'évaluation	Ventilation par classification comptable				31/12/2014	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Actifs financiers disponibles à la vente.....	Niveau 3	-	19	-	-	19	19
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participation.....		-	-	79	-	79	79
Autres actifs financiers non courants.....	Niveau 2	445	-	-	-	445	445
Créances clients.....		-	-	1 729	-	1 729	1 729
Autres actifs courants.....		-	-	213	-	213	213
Instruments dérivés actifs.....	Niveau 2	115	-	-	-	115	115
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	Niveau 1	581	-	-	-	581	581
Passif							
Emprunts obligataires.....		-	-	-	9 012	9 012	9 678
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit....		-	-	-	670	670	670
Emprunts sur opérations de crédit-bail.....		-	-	-	42	42	42
Instruments dérivés passifs.....	Niveau 2	230	-	-	-	230	230

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable ;
- emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur en utilisant le cours de cotation ;
- autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;
- instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

Les niveaux de hiérarchie des justes valeurs suivants sont définis conformément à la norme révisée IFRS 7 (instruments financiers : informations à fournir) :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;
- Niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

En application de la norme IFRS 13, les dérivés ont été valorisés en prenant en compte le calcul de la Credit Valuation Adjustment (CVA) et de la Debt Valuation Adjustment (DVA). L'évaluation est basée sur les données historiques (rating de nos banques contreparties et probabilité de défaut). Au 31 décembre 2014, l'impact est non significatif.

Note 15. – Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
Dettes fiscales et sociales	576	687
Autres dettes d'exploitation	302	57
Autres créditeurs	9	16
Total	887	760

Note 16. – Notes sur le tableau des flux de trésorerie

1. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de +444 millions d'euros en raison d'une activité traditionnellement plus soutenue à fin décembre par rapport à fin juin. Elle se décompose comme suit :

- stocks: +26 millions d'euros
- créances clients : +670 millions d'euros
- dettes d'exploitation : -177 millions d'euros
- autres: -75 millions d'euros

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles proviennent non seulement de hausses de capacités de production (distilleries notamment) mais aussi de l'augmentation de nos besoins en logement pour stocks à vieillissement (chais, barriques) dans les filiales de production

3. Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Il n'y a pas eu de cession significative au cours du semestre.

4. Souscription/remboursement d'emprunts

Le Groupe a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 650 millions d'euros destinées en particulier au remboursement de tirages du crédit syndiqué.

Note 17. – Capitaux propres

1. Capital social

Le capital social du Groupe a évolué de la manière suivante entre le 1er juillet 2014 et le 31 décembre 2014 :

	Nombre de titres	Montant (En millions d'euros)
Capital social au 1 juillet 2014.....	265 421 592	411
Capital social au 31 décembre 2014.....	265 421 592	411

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus

Au 31 décembre 2014, Pernod Ricard SA et ses filiales contrôlées détenaient 1 428 314 titres Pernod Ricard pour une valeur de 108 millions d'euros. Ces titres auto détenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

3. Dividendes versés et proposés

Suite à la résolution approuvée par l'Assemblée générale mixte du 6 novembre 2014, le dividende total au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014 s'élève à 1,64 euros par action. Un acompte de 0,82 euros par action ayant été versé le 8 juillet 2014, le solde, soit 0,82 euros par action, a été détaché le 13 novembre 2014 et mis en paiement le 17 novembre 2014.

Note 18. – Paiements en actions

Le Groupe a constaté une charge de 11,7 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des plans de *stock options* et d'actions gratuites en vigueur au 31 décembre 2014 et 0,5 millions d'euros de charges au titre des programmes de Droits à l'Appréciation d'Actions (DAA). Un passif est enregistré à hauteur de 3,7 millions au 31 décembre 2014, en autres dettes courantes au titre des programmes de DAA.

Les plans de *stock options* et d'actions gratuites sont dénoués en actions (*equity settled*). Les programmes de DAA sont des options avec un dénouement en trésorerie (*cash settled*).

Le nombre d'options/d'actions en circulation a évolué de la façon suivante entre le 30 juin 2014 et le 31 décembre 2014 :

	En unité
Nombre d'options / actions en circulation au 30 juin 2014.....	6 561 094
Nombre d'options levées / actions acquises au cours de la période.....	(879 913)
Nombre d'options / actions annulées au cours de la période.....	(60 300)
Nombre d'options /actions nouvellement attribuées au cours de la période.....	583 240
Nombre d'options / actions en circulation au 31 décembre 2014.....	6 204 121

Note 19. – Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe donnés et reçus, qui s'élevaient respectivement à 1 865 millions et 2 466 millions d'euros au 30 juin 2014, ont progressé de 6 millions d'euros et 301 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2014/2015. Cette variation est essentiellement imputable à l'absence de tirage sur le crédit renouvelable multidevises dont le montant non tiré s'établit à 2 500 millions d'euros à fin décembre 2014.

Note 20. – Passifs Eventuels

Pernod Ricard India a reçu en mars 2014 une proposition de redressements relative aux années 2006/2007 à 2010/2011 d'un montant estimé à 7 785 millions de roupies indiennes, incluant les intérêts, soit 101 millions d'euros et concernant principalement la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité.

En février 2015, Pernod Ricard a reçu la notification de redressement définitive pour les exercices précités d'un montant de 6 732 millions de roupies indiennes, incluant les intérêts, soit 88 millions d'euros. Cette notification définitive concerne principalement la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité. Pernod Ricard India après avoir pris l'avis de ses conseils fiscaux, conteste le bien-fondé de ce chef de redressement et estime ses chances de succès probables en contentieux. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Note 21. – Litiges

Dans le cadre normal de ses activités, Pernod Ricard est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, gouvernementales, arbitrales et administratives.

Une provision au titre de ces procédures n'est constituée en « autres provisions pour risques et charges » (cf. Note 12) que lorsqu'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement, et que son montant peut être évalué de manière fiable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Le montant des provisions enregistrées par Pernod Ricard au 31 décembre 2014, au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué, s'élève à 715 millions d'euros, contre 714 millions d'euros au 30 juin 2014 (cf. Note 12). Pernod Ricard n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire, et est enregistrée dans plus de 120 pays où le rhum Havana Club est commercialisé. Aux États-Unis, la marque est détenue par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques précédemment utilisées par des entreprises nationalisées par le régime castriste a été adoptée en 1998, puis condamnée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002. Mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

1. L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport depuis 1976. En août 2006, conformément aux directives de l'OFAC, l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) a refusé le renouvellement de ladite marque « Havana Club ». Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC contestant tant la décision de l'OFAC que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. En mars 2009, le Tribunal du District de Columbia déboutait Cubaexport de ses demandes. En mars 2011, la Cour d'Appel a privé, à deux voix contre une, la possibilité pour Cubaexport de renouveler sa marque. Un recours a été présenté le 27 janvier 2012 devant la Cour Suprême avec le soutien de la France, du National Foreign Trade Council et de la Washington Legal Foundation, lequel a été déclaré irrecevable le 14 mai 2012. Cette décision est sans impact sur les comptes du Groupe. Cubaexport reste dans l'attente d'une décision de l'USPTO concernant le statut de sa marque. Dans l'intervalle, Pernod Ricard a annoncé le lancement d'un rhum cubain, produit dans les mêmes conditions que le rhum Havana Club, qui sera commercialisé aux États-Unis dès la levée de l'embargo. Ce produit sera vendu sous la marque « Havanista® », enregistrée auprès de l'USPTO depuis août 2011.
2. Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » effectué au nom de la société Cubaexport. En janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure est suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport.

Ces risques constituent un frein potentiel au développement de l'activité du Groupe mais aucune obligation résultant de ces événements n'est à prévoir. La résolution de ces litiges constituerait une opportunité pour le développement de l'activité du Groupe.

Stolichnaya

Des sociétés, qui représenteraient les intérêts de la Fédération de Russie sur des questions liées à la propriété des marques de vodka aux États-Unis, ont cité à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York les sociétés Allied Domecq International Holdings B.V., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., SPI Spirits et d'autres parties. Dans le cadre de cette procédure, les demandeurs remettaient en cause la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis et demandaient des dommages et intérêts sur la base des ventes de vodka par Allied Domecq aux États-Unis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés. Déboutés en mars 2006 de toutes leurs actions relatives à la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis, les demandeurs ont interjeté appel de la partie de la décision ayant rejeté leur demande de reconnaissance de propriété sur la marque ainsi que leurs plaintes pour contrefaçon de la marque et pour fraude (et le rejet de certaines réclamations contre des entités du Groupe SPI).

En octobre 2010, la Cour d'Appel a rejeté toute accusation de fraude et d'enrichissement indu à l'encontre des défendeurs mais a néanmoins accordé aux demandeurs la possibilité de poursuivre, à nouveau devant le Tribunal de Première Instance, leur action pour contrefaçon, appropriation illicite de la marque et concurrence déloyale.

En février 2011, les demandeurs ont déposé une troisième plainte modifiée pour contrefaçon (et plaintes connexes) et appropriation illicite de la marque contre Allied Domecq, les entités du Groupe SPI et de nouveaux défendeurs, William Grant & Sons USA, et William Grant & Sons, Inc., (actuels distributeurs de Stolichnaya aux États-Unis). Tous les défendeurs ont déposé une demande de rejet de cette troisième plainte modifiée.

Le 1er septembre 2011, les plaintes des demandeurs pour contrefaçon et concurrence déloyale ont été rejetées au motif qu'ils n'avaient pas qualité pour agir au nom de la Fédération de Russie. Compte tenu du rejet de ces plaintes, le juge a refusé d'exercer sa compétence sur l'autre action pour appropriation illicite de la marque et l'a donc rejetée, sans préjudice toutefois du droit pour les demandeurs de déposer plainte à nouveau devant un Tribunal.

Le Tribunal de Première Instance ayant rendu son jugement le 8 septembre 2011, les demandeurs ont interjeté appel en octobre 2011.

Le 5 août 2013, la Cour d'Appel a confirmé que les demandeurs n'avaient pas qualité pour agir au nom de la Fédération de Russie et a rejeté la troisième plainte modifiée des demandeurs. Les demandeurs se sont pourvus en cassation devant la Cour Suprême des États-Unis, qui a rejeté leur demande dans une décision rendue le 24 février 2014.

Le 4 février 2014, et probablement en prévision du rejet de leur demande par la Cour Suprême des États-Unis, les demandeurs ont déposé une nouvelle plainte devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York. Ils formulent les mêmes demandes que dans leurs précédentes plaintes ainsi que de nouvelles demandes, notamment pour contrefaçon et concurrence déloyale. Les demandeurs ont joint à leur plainte un supposé transfert des droits allégués par la Fédération de Russie sur la marque aux États-Unis et prétendent que ce transfert remédie à l'absence de qualité à agir, fondement du rejet de leur première action. Les défendeurs ont demandé le rejet de cette nouvelle plainte pour divers motifs, notamment que le transfert ne donne pas qualité à agir aux demandeurs, que la plainte est tardive et qu'elle est irrecevable compte tenu du rejet de la précédente plainte.

Le 25 août 2014, la Juge Shira Scheindlin a rejeté la demande des défendeurs visant le rejet de la plainte des demandeurs pour contrefaçon mais leur a néanmoins accordé le rejet des autres demandes. Les défendeurs ont ensuite déposé une requête en réexamen ou pour former un appel immédiat. Les demandeurs ont à leur tour déposé une requête en réexamen. La Juge Shira Scheindlin a rejeté ces deux requêtes. Elle a toutefois autorisé les défendeurs à renouveler leur demande de rejet de la plainte pour défaut de qualité à agir des demandeurs. Les parties avaient jusqu'au 6 octobre 2014 pour soumettre des rapports d'experts en droit russe sur la question de la qualité à agir des demandeurs.

Le 24 novembre 2014, la Juge Shira Scheindlin a rejeté la nouvelle plainte des demandeurs pour défaut de qualité à agir. La Juge, sur la base des conclusions d'experts en droit russe, a décidé que le Code civil russe empêchait les demandeurs de détenir des droits de propriété intellectuelle. Les demandeurs ont fait appel de cette décision.

Le 26 janvier 2015, les demandeurs et les sociétés « Allied Domecq » ont signé un protocole transactionnel mettant fin à leurs différends. Le 2 février 2015, la Cour d'Appel de New York a ordonné de retirer les sociétés « Allied Domecq » de la procédure.

Litiges commerciaux

Plainte déposée par la République de Colombie contre Pernod Ricard, Seagram et Diageo

En octobre 2004, la République de Colombie, ainsi que diverses administrations régionales colombiennes, ont intenté un procès à Pernod Ricard, Pernod Ricard USA LLC, Diageo Plc, Diageo North America Inc., United Distillers Manufacturing Inc., IDV North America Inc. et Seagram Export Sales Company Inc. devant le Tribunal de Première Instance du District Est de New York (le « Tribunal de Première Instance »).

Les plaignants prétendent que les sociétés visées ci-dessus auraient commis un acte de concurrence déloyale à l'encontre du gouvernement colombien et de ses administrations régionales (qui détiennent le monopole constitutionnel de production et de distribution des spiritueux) en vendant leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution illicites et en recevant des paiements de sociétés impliquées dans le blanchiment d'argent. Pernod Ricard conteste cette plainte.

Les défendeurs ont demandé le rejet de cette plainte pour plusieurs motifs, arguant notamment que le Tribunal de Première Instance n'est pas compétent pour connaître de ce litige, qu'il serait plus approprié de le plaider en Colombie, et que la plainte n'est pas fondée en droit. En juin 2007, le Tribunal de Première Instance a partiellement accepté et partiellement rejeté la demande des défendeurs, visant au rejet de la plainte.

En janvier 2008, la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » a refusé de réexaminer la décision du Tribunal de Première Instance.

Suite au lancement de la procédure de discovery sur les plaintes des demandeurs non rejetées par le Tribunal, en mars 2011, Pernod Ricard a demandé une nouvelle fois le rejet des plaintes en se fondant sur une jurisprudence récente relative à l'application extraterritoriale de la loi « RICO ». La procédure de discovery a été suspendue dans son intégralité dans l'attente de la décision de la Cour sur cette demande.

En septembre 2009, Diageo et Pernod Ricard ont chacun reçu 10 millions de dollars américains de Vivendi SA et Vivendi I Corp. en contrepartie d'une décharge de responsabilité de ces dernières s'agissant de certains dommages et intérêts résultant éventuellement du litige et fondés sur les actions de Seagram avant son acquisition par Pernod Ricard et Diageo.

Le 8 novembre 2012, les demandeurs ont renoncé à l'ensemble de leurs plaintes restantes sans préjudice toutefois de leur droit de déposer à nouveau plainte, ce que la Cour a accepté. Pernod Ricard continuera de collaborer avec les administrations régionales colombiennes afin de lutter contre les importations illégales et la contrefaçon, et de promouvoir la mise en place de marchés ouverts à la concurrence, dans l'intérêt des consommateurs comme des producteurs.

Litiges fiscaux

Les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquelles elles sont enregistrées. L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale ou région et par la Direction fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Des provisions sont constituées le cas échéant. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige fiscal en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

Inde

Pernod Ricard India (P) Ltd est impliquée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu en juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé la quasi-totalité du reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes, bien que les valeurs utilisées soient contestées car considérées comme trop élevées. La Société s'emploie activement à finaliser avec les autorités les questions en suspens.

Par ailleurs, Pernod Ricard India a reçu en mars 2014 une proposition de redressements et en février 2015 la notification de redressement définitive relatives aux années 2006/2007 à 2010/2011 concernant principalement la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité (cf. Note 20 Passifs éventuels).

Les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf. Note 12) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Note 22. – Parties liées

Au cours du premier semestre clos le 31 décembre 2014, les relations entre le Groupe et les sociétés liées sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 30 juin 2014, mentionnées dans le rapport annuel. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

Note 23. – Événements post-clôture

Le 15 janvier 2015, Pernod-Ricard a remboursé un emprunt obligataire d'un montant total de 800 millions d'euros portant intérêt au taux de 7%.

M. Alexandre Ricard a été nommé par le Conseil d'Administration du 11 février 2015 en qualité de Président-Directeur Général du Groupe.

IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Pernod Ricard, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 12 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Mazars

David Dupont-Noel

Isabelle Sapet